



Mention d'information n°1
RGPD

Prévention stress

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Prévention stress » dont la finalité est d'inviter les actifs agricoles des territoires 78 et 95 à participer à l'action "Du stress vers l'équilibre" dans le cadre de l'appel à projet CCMSA Prévention mal-être agricole

Date : 20/03/2023

Ce traitement a pour objectif :

- d'identifier les actifs agricoles des territoires concernés par l'action ;
- pouvoir prendre contact avec eux pour leur adresser l'invitation.

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification.

La MSA IDF collecte la liste des actifs concernés par requête. Les informations sont conservées trois mois.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- aux collaborateurs de l'Action sanitaire et sociale des territoires 78 et 95 ;
- aux collaborateurs de la Santé Sécurité au travail ASS des territoires 78 et 95 ;

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.



Mention d'information n°2
RGPD

Dématérialisation des échanges avec les Professionnels de Santé et les Etablissements de Santé

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Dématérialisation des échanges avec les Professionnels de Santé et les Etablissements de Santé » dont la finalité est de développer la dématérialisation avec ces professionnels.

Date : 19/04/2023

Ce traitement a pour objectif :

- d'informer PS et EDS de la décision de la MSA IDF de supprimer l'envoi des courriers "papier" en les informant en détail des motifs de rejets de leurs feuilles de soins électroniques. Les envois seront désormais dématérialisés
- tenter de récupérer une adresse mail d'échange.

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification.

La MSA IDF collecte la liste par requêtage. Les informations sont conservées pendant sept mois.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé à l'équipe fonctionnelle santé ainsi qu'au service Accès aux soins.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.



Mention d'information n°3
RGPD
Coupe de pouce connexion

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Coup de pouce connexion » dont la finalité est de convier les personnes ciblées à une réunion d'information collective afin de présenter l'action "Coup de pouce connexion" sur les territoires 93 et 95.

Date : 05/05/2023

Ce traitement a pour objectif :

- d'identifier les adhérents susceptibles d'être concernés et intéresser pour participer à l'action ;
- prendre contact avec eux pour les inviter.

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification.

La MSA IDF collecte la liste des adhérents répondant aux critères énoncés ci-dessus. Les informations sont conservées un trimestre.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé à l'équipe Action sanitaire et sociale en charge des territoires 93 et 95.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.**



Mention d'information n°4

RGPD

Santé des salariés des centres équestres

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Santé des salariés des centres équestres » dont la finalité est de sensibiliser les salariés de centres équestres sur la prévention des risques professionnels.

Date : 10/05/2023

Ce traitement a pour objectif :

- de permettre d'identifier la population concernée et obtenir leur coordonnées ;
- de pouvoir leur transmettre des invitations à des formations et webinaires thématiques (TMS, addictions...).

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification des salariés concernés.

La MSA IDF collecte la liste des salariés répondant aux critères énoncés ci-dessus. Les informations sont conservées trois ans.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- aux préventeurs affectés à l'opération ;
- au service Santé Sécurité au Travail en cas de besoin.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.**



Mention d'information n°5
RGPD

Formation Entreprises au contexte MSA

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Formation entreprises au contexte MSA » dont la finalité est d'expliquer le rôle et les missions de la MSA IDF.

Date : 25/05/2023

Ce traitement a pour objectif :

- recenser les entreprises agricoles IDF ;
- les contacter via une campagne d'emailing afin de les informer sur le contexte du régime agricole, en lien avec le courrier de la Direction qui leur est adressé.

Les catégories d'informations traitées sont des données d'identification.

La MSA IDF collecte la liste des entreprises et des adresses mail répondant aux critères énoncés ci-dessus. Les informations sont conservées six ans.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé au secrétariat du service Santé Sécurité au Travail.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.**



Mention d'information n°6

RGPD

Suivi post-Affiliation

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Suivi post-affiliation des jeunes agriculteurs » dont la finalité est d'assurer le suivi des jeunes agriculteurs via une campagne de rendez-vous téléphonique.

Date : 03/07/2023

Ce traitement a pour objectif :

- d'identifier les jeunes agriculteurs installés depuis trois ans ;
- de leur proposer un rendez-vous téléphonique dans le cadre du suivi post-affiliation.

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification de la population concernée.

La MSA IDF collecte la liste des jeunes agriculteurs répondant aux critères énoncés ci-dessus. Les informations sont conservées trois ans.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé au responsable du site départemental de l'Essonne, ainsi qu'aux conseillers de protection sociale.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.**



Mention d'information n°7
RGPD
Du stress à l'équilibre

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Du stress à l'équilibre » dont la finalité de décliner sur le territoire du 91 l'appel à projet national concernant la Prévention du mal-être agricole.

Date : 02/08/2023

Ce traitement a pour objectif :

- d'identifier les actifs du territoire susceptibles d'être concernés ;
- les inviter à participer à l'action.

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification de la population concernée.

La MSA IDF collecte la liste des adhérents répondant aux critères énoncés ci-dessus. Les informations sont conservées trois mois.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- aux équipes de l'Action sanitaire et sociale du 91 ;
- aux équipes de la Santé Sécurité au Travail du 91 ;

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.**



Mention d'information n°8

RGPD

Prévention PRIF

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Ateliers de prévention PRIF » dont la finalité de pouvoir inviter les retraités assurés MSA à participer aux ateliers proposés par le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France, groupement de coopération social et médico-social fondé par la MSA et la CNAV) et ainsi lutter contre la perte d'autonomie.

Date : 07/08/2023

Ce traitement a pour objectif :

- d'identifier les retraités relevant de la MSA ;
- de les inviter à participer aux ateliers de prévention assurés par le PRIF.

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification de la population concernée.

La MSA IDF collecte la liste des adhérents répondant aux critères énoncés ci-dessus. Les informations sont conservées un an.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé

- aux collaborateurs de l'Offre de service sur les territoires ;
- aux collaborateurs de l'Action sanitaire et sociale concernés.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.**



Mention d'information n°9

RGPD

Prévention stress

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Prévention stress » dont la finalité de décliner sur les territoires 75, 92, 93 et 94 l'appel à projet national concernant la Prévention du mal-être agricole.

Date : 20/11/2023

Ce traitement a pour objectif :

- d'identifier les actifs du territoire susceptibles d'être concernés ;
- les inviter à participer à l'action.

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification de la population concernée.

La MSA IDF collecte la liste des adhérents répondant aux critères énoncés ci-dessus. Les informations sont conservées six mois.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- aux équipes de l'Action sanitaire et sociale des territoires concernés ;
- aux équipes de la Santé Sécurité au Travail des territoires concernés ;

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.**

**Mention d'information n°10**

RGPD

Forum Terre ma Vie

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Suivi post-affiliation des jeunes agriculteurs » dont la finalité est d'assurer le suivi des jeunes agriculteurs via une campagne de rendez-vous téléphonique.

Date : 20/11/2023

Ce traitement a pour objectif de recenser les personnes souhaitant participer au Forum Terre ma Vie, dans l'optique de leur adresser une invitation.

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification de la population concernée.

La MSA IDF collecte la liste des élèves des établissements scolaires agricoles. Les informations sont conservées douze mois.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé au responsable de la Vie mutualiste de la MSA Ile-de-France.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.**



Mention d'information n°11

RGPD

Rendez-vous post-Affiliation

La Mutualité Sociale Agricole d'Ile-de-France (MSA IDF) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé « Suivi post-affiliation des jeunes agriculteurs » dont la finalité est d'assurer le suivi des jeunes agriculteurs via une campagne de rendez-vous téléphonique.

Date : 20/12/2023

Ce traitement a pour objectif :

- d'identifier les jeunes agriculteurs installés depuis trois ans ;
- de leur proposer un rendez-vous téléphonique dans le cadre du suivi post-affiliation.

Les catégories d'informations traitées sont les données d'identification de la population concernée.

La MSA IDF collecte la liste des jeunes agriculteurs répondant aux critères énoncés ci-dessus. Les informations sont conservées trois ans.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé au responsable du site départemental de l'Essonne, ainsi qu'aux conseillers de protection sociale.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA IDF ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO, dpo.grprec@msa75.msa.fr). En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.**